

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

13 MAR. 2008

Monsieur Bruno PATINO
Président de Télérama
et du Monde interactif
8 rue Jean-Antoine-de-Baïf
75013 PARIS

Nos réf. : CC/5585/NBO

Monsieur le Président,

Le Gouvernement souhaite encourager toutes les formes de diffusion légale des œuvres sur les réseaux numériques. Le rapport sur le développement et la protection des œuvres culturelles sur les nouveaux réseaux que m'a remis Denis Olivennes propose des voies innovantes pour la diffusion notamment des œuvres musicales et audiovisuelles. La révolution numérique qui a successivement touché la presse, la musique et le cinéma va également, dans un futur proche, avoir un impact décisif sur les secteurs de l'édition et de la librairie.

L'utilisation grandissante d'Internet dans la commercialisation du livre n'est qu'un des changements, déjà engagé, induits par le développement du numérique (cette problématique particulière de la commercialisation de livres imprimés par Internet n'entrera pas dans le champ de votre mission). Plus fondamentalement, l'autre évolution prévisible passera par la décorrélation entre l'imprimé et l'écrit, et l'émergence d'outils électroniques de lecture. Ce futur proche pourrait non seulement aboutir à des changements de nature industrielle, mais surtout à une remise en cause des flux financiers classiques qui permettent de financer la création éditoriale, littéraire ou scolaire. Ces outils de lecture électronique sont encore relativement peu utilisés, mais en développement rapide. Il importe donc que les acteurs de la chaîne du livre agissent de concert pour anticiper les mutations à venir, en préservant les conditions d'expression de la création. L'Etat se doit de les accompagner dans cette démarche.

Compte tenu de votre expérience reconnue en matière de diffusion numérique, notamment comme président du *Monde interactif*, j'ai décidé de vous confier une mission de concertation, de réflexion et de proposition sur le livre numérique. Cette mission couvrira le champ des modifications induites sur l'économie du livre par la révolution digitale, qu'elle soit fixe ou mobile. Elle aura également pour objectif d'éclairer les choix des pouvoirs publics sur l'évolution juridique du secteur.

Dans ce cadre, vos travaux étudieront les diverses expériences de livre numérique et tenteront d'identifier les principaux défis portés par le changement numérique pour les acteurs de l'édition (auteurs, éditeurs, distributeurs, libraires, etc.). A partir de vos hypothèses sur le changement des comportements des lecteurs avec l'introduction du numérique fixe et mobile et leur impact sur le livre papier, vous évalueriez les modifications prévisibles du rôle de chacun des acteurs de la chaîne du livre et le rôle de nouveaux acteurs, ainsi que les évolutions prévisibles en matière de rémunération de la création.

... / ...

Votre rapport formulera des préconisations pour l'action des acteurs privés et publics du secteur. S'agissant des missions de l'Etat, je souhaiterais que vous fassiez des propositions, si nécessaire, sur les adaptations du droit positif qui vous paraîtraient opportunes, comme sur l'évolution des dispositifs de soutien au livre.

Votre mission reposera notamment sur l'audition des personnalités représentatives du secteur et sur l'analyse des expériences étrangères significatives. Comme vous l'avez proposé, vous serez assisté dans votre mission par Jean-François Fogel, Gilles Haeri, Isabelle Ramon-Bailly et Stéphanie van Duin, son rapporteur étant Sophie Lieber, auditeur au Conseil d'Etat. Mon cabinet et les services de mon ministère, notamment la direction du livre et de la lecture et la direction de l'administration générale, vous apporteront par ailleurs les appuis nécessaires.

Je souhaiterais disposer de vos conclusions le 20 mai 2008.

Vous remerciant d'avoir accepté cette mission, je vous invite à faire preuve d'audace dans l'invention d'un modèle économique du livre numérique qui soit propice à la création, et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Christine ALBANEL

